



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA REGION GUYANE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**La société Armina Ressources Minières, sollicite l'autorisation de transformer son Permis de Bon Espoir pour or et substances connexes en concession Bon Espoir, sur le territoire des communes de Saint-Laurent-du-Maroni et Mana**

À la demande de la SARL Armina Ressources Minières, une enquête publique de trente jours, relative à la demande de transformation du Permis Bon Espoir en Concession Bon Espoir, pour une durée de quinze ans, est ouverte **du lundi 14 mai au mardi 12 juin 2018 inclus**, sur le territoire des communes de **Saint-Laurent-du-Maroni et Mana**.

Le maître d'ouvrage de ce projet est la SARL Armina Ressources Minières dont le siège social se situe Zone Industrielle Dégrad des Cannes, BP 50786 – 97337 Cayenne Cedex- Correspondant : M. Didier TAMAGNO - coordonnées : 0594 298 505 – Courriel: [didier.tamagno@auplata.fr](mailto:didier.tamagno@auplata.fr)

Le service instructeur à la DEAL est le service Risques, Energies, Mines et Dechets (REMD) – correspondant : Mme Mylène BOUTANT - coordonnées : 0594 297 534 ou 0594 297 541 [mylene.boutant@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mylene.boutant@developpement-durable.gouv.fr) - [remd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:remd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

Le commissaire enquêteur, désigné par président du Tribunal Administratif de Guyane, est M. Alain BAHUET retraité.

**Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et les pièces réglementaires sont consultables :**

- **sur internet** aux adresses suivantes : préfecture de la Guyane – [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr) – (annonces - enquêtes publiques) – DEAL [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr) (information du public- enquêtes publiques).
- **sur support papier**, au service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent-du Maroni – sise 25, rue Georges Guénil – 97 320 Saint-Laurent du Maroni – téléphone : 0594 344 800 – courriel : [myrthoduzanneurbaslm@outlook.fr](mailto:myrthoduzanneurbaslm@outlook.fr) - au service technique de la mairie de Mana - Direction des Services Techniques - Place Yves Patient – 97 360 Mana - standard : 05 94 34 82 68 – [services.techniques@mairie-mana.fr](mailto:services.techniques@mairie-mana.fr) - à la DEAL Guyane située rue Carlos Fineley – Impasse Buzaré – CS 76003 – 97306 Cayenne Cedex – 0594 29 51 36 ou 0594 29 75 54 sur rendez-vous - [pr.psdd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pr.psdd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

**Le public pourra consigner ses observations et propositions** au service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent-du Maroni et au service technique de la mairie de Mana, directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, **à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés** à savoir :

**Horaires du service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent-du Maroni :**

- Lundi, mardi et jeudi : de 07h30 à 12h30 de 14h00 à 17h30
- Mercredi : de 07h30 à 13h15
- Vendredi : de 07h30 à 13h00

**Horaires de la mairie de Mana :**

- Lundi, mercredi, vendredi : de 07h45 à 13h30
- Mardi, jeudi : de 07h45 à 13h30 et de 15h00 à 17h30

**Le commissaire enquêteur M. Alain BAHUET recevra le public de 9 heures à 12 heures :**

- 1<sup>ère</sup> permanence mardi : 15 mai 2018, service technique de la mairie de Mana
- 2<sup>ème</sup> permanence : mercredi 23 mai 2018, service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent du Maroni
- 3<sup>ème</sup> permanence : jeudi 31 mai 2018, service technique de la mairie de Mana
- 4<sup>ème</sup> permanence : mercredi 6 juin 2018, service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent du Maroni
- 5<sup>ème</sup> permanence : mardi 12 juin 2018, service urbanisme de la mairie de Saint-Laurent du Maroni

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni et à la mairie de Mana et sur les sites internet suivants : [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr) – (annonces - enquêtes publiques) - DEAL [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr) (information du public- enquêtes publiques).

Pour le Préfet, par délégation,

L'Adjointe du chef de service  
Pilotage. Stratégie du Développement Durable

Myriam VALDES